REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

M. Georges Ponsot, dans l'*Ere nouvelle*, commente à son tour la seconde lettre adressée par M. Franklin-Bouillon au président du parti radical et radical socialiste.

Il faut, dit-il, « jouer cartes sur table ». Et voici ce que pense notre confrère, au nom du parti social dont il s'est fait le protagoniste, de la trêve proposée par le député de Seine-et-Oise :

Pourquoi un lustre? Pourquoi pas deux, trois, dix lustres?
En bon chemin voyageur ne s'arrête.
A la place de cet excellent M. Franklin-Bouillon je stipulerais que le bail de cinq ans se poursuivra par tacite reconduction jusqu'à la gauche ou plutôt jusqu'à la destruction de la gauche.
Vive le bail emphythéotique!

« Nous ne voulons pas être dupes », ajoute-t-il:

Nous voulons bien pratiquer l'union sacrée, à condition que vous commenciez à la respecter.
Que messieurs les assassins de la pensée libre commencent!
Il est acquis que les radicaux ont soutenu — et je ne leur donne pas tort — le cabinet Poincaré, dans un généreux effort de conciliation nationale. M. le premier ministre ne le conteste pas.
Quelle est leur récompense?
Ils sont injuriés de l'aube aux ténèbres par les propagandistes du Bloc national. Ils ont observé la trêve du franc; et, pendant ce temps, ils ont reçu, sans coup férir, l'insulte.
Nos amis ont déposé les armes. Toute la bande de la Ligue les a ramassées. Les modérés, — quel mot charmant! — qui n'osent pas se jeter dans la mêlée, excitent les saint-barthélemystes de la voix et du geste. Defenestrez la radicaille! Voilà la consigne.

L'*Action française* défend ainsi la thèse qui découle normalement de sa doctrine :

Les obstacles à l' « union » que M. Franklin-Bouillon considère comme négligeables sont en réalité essentiels. Et, de manière explicite ou détournée, M. Maurice Sarraut le montrera bien.
Restait la question des rapports avec les socialistes; elle a fait l'objet d'une deuxième lettre de M. Franklin-Bouillon. A vrai dire, sa pensée ne se dégage pas très nettement. Son grand grief contre les socialistes semble être que ceux-ci ont depuis le commencement de la législature refusé de participer au gouvernement, tout en étant les maîtres de la majorité, et ont ainsi réussi à « avoir à la fois les avantages du pouvoir et les bénéfices de l'opposition par la surenchère ». Que les socialistes acceptent de participer au gouvernement et M. Franklin-Bouillon fera « l'union » avec eux.
Il se réfère d'ailleurs à ce qui se passe actuellement en Belgique, où « catholiques socialistes, radicaux militants travaillent la main dans la main à refaire leur pays ». L'exemple n'est peut-être pas très bien choisi; en dehors de la situation très spéciale des « partis » belges, absolument différente de *celle des* partis français, M. Franklin-Bouillon oublie qu'il existe en Belgique un élément régulateur qui fait défaut en France et qui s'appelle un roi.

Le *Figaro* publie la note suivante en tête de ses colonnes :

Le conseil d'administration, réuni avant-hier pour la première fois depuis la mort de notre éminent collaborateur Robert de Flers, qui était un de ses membres les plus judicieux et les plus écoutés, a renouvelé l'expression de ses profonds regrets pour la perte irréparable que vient d'éprouver notre maison.
Le conseil a demandé à M. François Coty d'assurer seul désormais la direction du *Figaro*.

Nous lisons dans le *Journal du Sixième*, organe des intérêts de l'arrondissement, un article de polémique assez curieux ayant trait à la situation financière et mettant en cause M Gaston Jèze, professeur de finances publiques à la faculté de droit de Paris, ancien membre du comité des experts et « conseiller habituel des hommes de gauche ».
Le *Journal du Sixième* prétend avoir eu communication de notes récentes de M. Gaston Jèze, destinées au *Journal des finances*, « sur le débat relatif à la modification du monopole des allumettes ». Ces notes, les voici. Nous ne les publions, bien entendu, qu'à titre documentaire, et en laissant à la feuille parisienne que nous citons la responsabilité de leur divulgation :

On a le regret de constater, une fois de plus, l'incompréhension incorrigible des leaders démocrates (c'est ainsi que se qualifient les radicaux socialistes) touchant les problèmes financiers. Leur gestion financière a été déplorable. Leur faculté d'adaptation aux circonstances a été à peu près nulle.
Le rejet de la convention sur l'exploitation du monopole des allumettes prouve qu'ils n'ont réalisé aucun progrès. Ils n'ont rien appris. Ils ont tout oublié.
La majorité a négligé le problème financier. Elle n'a vu que le côté électoral. Elle a émis un vote de politiciens à la veille d'élections générales, soucieux de plaire à une clientèle. Elle n'a absolument pas compris ou n'a pas voulu comprendre que le problème en jeu était non pas l'exploitation du monopole des allumettes, mais la constitution d'une masse permanente de devises, venant renforcer la masse précaire actuelle.
Comme cette masse est indispensable pour la stabilisation légale de la monnaie, la majorité n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre qu'en retardant ou en rendant impossible la constitution de cette masse permanente de devises, elle retardait ou rendait impossible la stabilisation légale de la monnaie.
En d'autres termes, entre le souci de flatter une clientèle électorale et l'assainissement monétaire, la majorité a choisi la clientèle électorale.
C'est lamentable!

Le *Journal du Sixième* fait suivre ce texte des réflexions suivantes :

Tiens, tiens!... Mais alors, c'est M. Poincaré et c'est sa majorité qui travaillent réellement et sérieusement pour l'assainissement monétaire? C'est la politique du cartel qui est funeste au crédit de l'Etat? C'est la démagogie électorale qui compromet tout, et la clameur de haro qui s'élève contre l'Union nationale n'est qu'une formidable tentative de chantage pour essayer de ressaisir le pouvoir en vue du scrutin de 1928?
Nous voilà donc fixés. Du côté radical socialiste, comme du côté modéré, les techniciens impartiaux sont obligés de reconnaître que le gouvernement actuel est dans la bonne route. Ce sont uniquement les imposteurs et les profiteurs du Palais-Bourbon qui le nient et qui tentent d'affoler le peuple.

PRESSE DÉPARTEMENTALE

Le *Matin charentais*, par la plume de M. Montsevroux, commente les dernières lettres de M. Franklin-Bouillon à M. Maurice Sarraut :

On n'a pas oublié, dit-il, le premier et récent appel lancé par M. Franklin-Bouillon en faveur de l'union nationale, ni la réponse de M. Maurice Sarraut, président du parti radical.
Dans sa réponse, M. Maurice Sarraut s'est prononcé nettement contre l'union nationale et pour l'alliance avec les socialistes, eux-mêmes alliés plus ou moins ouvertement avec les communistes.
Cette réponse a indigné et angoissé M. Franklin-Bouillon, lequel a répliqué par deux lettres fort belles et plus pressantes encore que la première.
Dans sa troisième lettre à M. Maurice Sarraut, le député de Seine-et-Oise parle de l'alliance socialiste. Il en parle avec sa franchise coutumière.
Après avoir rappelé que le cartel de 1924 a permis aux socialistes d'avoir à la fois les avantages du pouvoir et les bénéfices de l'opposition par la surenchère, ce qui fut, pour les radicaux, la « pire des duperies », M. Franklin-Bouillon dénonce ensuite, avec âpreté, la faillite du socialisme et les jongleries de ses chefs. Et il termine par un nouvel appel à l'union, à l'union même contre les socialistes « victimes résignées » du communisme.
Mais M. Maurice Sarraut entendra-t-il l'appel angoissé de M. Franklin-Bouillon?
Rien ne permet de l'espérer.
Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Et M. Maurice Sarraut est de l'espèce dangereuse : c'est un sourd qui s'écoute parler.

Sur le même thème, nous lisons dans le *Journal de Rouen* :

Pour M. Franklin-Bouillon, le fossé est bien là où commencent les formations internationales. Il n'estime pas que la fin dernière et la raison d'être du parti radical socialiste soit de s'anéantir, pour le malheur du pays, dans le sein de la révolution internationale. Il voit clairement le danger et le dénonce avec éclat.
« Entre le socialisme, victime résignée du communisme, et l'unionisme qui sacrifie tout à l'intérêt de la nation » quel sera le choix de M. Maurice Sarraut?
C'est ce que nous saurons peut-être bientôt, à moins que le président du parti de la rue de Valois ne préfère, pour se prononcer, attendre le congrès.
En attendant, la lettre de M. Franklin-Bouillon met le parti radical socialiste dans un grand embarras. Ce parti, dont le programme est complètement épuisé, glissait paresseusement vers les doctrines socialistes; consentira-t-il maintenant à appuyer les solutions modérées formulées dans les programmes de la Fédération républicaine comme du P. R. D. et propagées, on sait avec quelle ardeur, par les puissantes organisations électorales du parti Marin?
Ce qu'a écrit M. Franklin-Bouillon est l'évidence même. Ce qu'il propose est infiniment sage. Mais si éloquent et si puissant qu'il se soit montré, arrivera-t-il à se faire comprendre de sourds qui ne veulent pas entendre?

Le droit de grève pour les fonctionnaires préoccupe toujours les grands organes de la presse radicale. Voici ce qu'en dit la *Dépêche*, de Toulouse, sous la signature Pierre et Paul :

Il est une raison qui suffirait à elle seule pour interdire aux fonctionnaires la grève. C'est que l'Etat répond de la continuité des services qu'il assume. Il est donc impossible que ses fonctionnaires n'en répondent pas à leur tour devant l'Etat. Contre la continuité de leurs services, le gouvernement leur assure la continuité de leur carrière. Ce n'est pas seulement la reconnaissance qui les lie, le contrat de travail avec leur employeur est un contrat viager. Ils peuvent le dénoncer, mais pas le violer. Aussi longtemps qu'il reste en place, le fonctionnaire se doit à sa fonction, à son travail.
Il ne saurait donc exister pour son compte un « droit de grève », même s'il existait pour les autres. Voilà ce qu'il faudrait enseigner aux fonctionnaires.

M. René Mercier, de l'*Est républicain*, médite philosophiquement sur l'évolution de la vie moderne en présence des grands progrès scientifiques et industriels qui conditionnent aujourd'hui notre existence, — et il conclut :

La pesanteur, la vitesse, la chaleur, que nous avons asservies à nos besoins ne restent pas des esclaves dociles et ont de cruels sursauts.
Ce sont risques de tous les jours. Mais au prix de ces risques la vie tous les jours est moins laide, moins banale, plus complète, plus belle.
Cela ne signifie pas qu'il est bon de risquer sans raison notre vie et celle de nos contemporains. La sagesse toutefois n'entre que pour bien peu dans la réglementation du tumulte civilisateur. Il convient seulement d'avoir, à pied, à bicyclette, en auto, en avion, une juste mesure de prudence et de hardiesse. Encore n'a-t-on pas trouvé d'appareil pour peser les doses qui devraient composer un harmonieux mélange de ces qualités.
On en revient toujours à la réponse classique.
— Vos aïeux, votre grand-père, votre père sont morts en mer. Comment osez-vous encore confier votre sort à une barque? Du moins, de père en fils, et depuis toujours, ma famille est morte tranquillement au lit.
— Et comment, répliqua le marin, osez-vous encore tous les soirs confier votre existence à un lit ?

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Je lis, sous la plume de l'auteur des « Opinions de province » que les traitements des fonctionnaires en activité « viennent d'être multipliés par le chiffre 5 ou 6, même dans certains cas 9 ».
Présentée sous cette forme générale, l'information de votre distingué collaborateur est inexacte : le coefficient 5 n'est atteint ou dépassé que pour les traitements des fonctionnaires inférieurs ou des hauts fonctionnaires de l'Etat.
Il importe que le public ne soit point égaré, en ce qui concerne les traitements moyens, et ne se fasse une opinion qui rendrait difficile toute égalisation ultérieure.
Pour les traitements moyens, le coefficient d'augmentation varie de 3 à 4 seulement.
Et voici un exemple : un professeur titulaire de la Faculté de droit de Paris aurait eu, en 1914, douze mille francs par an de traitement. Or, une fois opéré le relèvement qui vient d'être décidé, il aura quarante-deux mille francs, soit exactement le coefficient 3,5. Et je ne parle pas de l'indemnité de résidence, qui est loin d'avoir le même coefficient.
Voici la vérité toute nue, celle que le public doit connaître.
On nous a représenté que l'Etat ne pouvait présentement faire mieux. Nous avons consenti, en attendant que des jours meilleurs permettent de réparer l'injustice qu'on nous fait subir, de ne recevoir qu'un peu plus des 3/5 de ce qu'on nous doit en toute équité et de payer ainsi — en moins prenant — un impôt spécial atteignant presque les 2/5 du revenu normal de notre travail. Soit, mais il faut que le public le sache.
Je ne pense pas, monsieur le directeur, que ce soit trop demander au *Temps* que d'aider à le faire savoir.

ERNEST PERROT,
professeur à la Faculté de droit.

MARINE

L' « EDGAR-QUINET ». — Le croiseur cuirassé *Edgar-Quinet*, qui avait effectué une série d'essais en mer, a quitté Toulon le 20 août pour se rendre à Brest, où il remplacera probablement la *Jeanne-d'Arc* comme bâtiment-école d'application des élèves officiers de marine.

ARTILLERIE NAVALE. — M. Cremieux, ingénieur général de 2e classe d'artillerie navale, est nommé ingénieur général de 1re classe; M. Patard, ingénieur en chef de 1re classe d'artillerie navale, est nommé ingénieur général de 2e classe.

LANCEMENT DU « KARLSRUHE ». — Le 20 août ont eu lieu, à Kiel, sans incident, en présence du ministre de la Reichswehr Gessler, du président du conseil des ministres de Bade, de l'amiral Zenker, chef de la marine, et d'une foule d'environ 20,000 personnes, le baptême et le lancement du nouveau croiseur *Karlsruhe*.
La marraine du navire était la veuve du capitaine de vaisseau Kœhler, qui commandait le *Karlsruhe*, disparu pendant la guerre. Le ministère de la Reichswehr avait soigneusement organisé la propagande de ce lancement. Tous les postes de T. S. F. allemands transmirent les discours officiels et jusqu'aux moindres détails de l'opération.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

QUESTIONS SOCIALES

La protection des ouvriers au travail

Les graves incidents que nous avons relatés qui se sont produits sur des chantiers place d'Italie et boulevard Masséna ont fait l'objet d'une enquête approfondie. Il est manifeste qu'on s'est trouvé en présence d'une bagarre préméditée qui devait éclater sur un mot d'ordre. Il ne s'agissait donc pas seulement d'un conflit du travail, mais surtout d'une scène de désordre concertée, et d'influence extérieure aux chantiers qui en seraient le prétexte apparent.
Comme suite à ces incidents, le syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux souterrains de la ville de Paris et du département de la Seine a fait apposer une affiche dont voici un extrait :

Le syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux souterrains de la ville de Paris et du département de la Seine fait savoir à la population parisienne que les violentes bagarres qui se sont produites jeudi soir 18 août, sur les chantiers du Métropolitain, avenue d'Italie et place Masséna, faisant suite à la bagarre précédente du 29 juillet dernier, ont nettement montré le caractère révolutionnaire des soi-disant revendications corporatives des ouvriers terrassiers et mineurs.
Leur salaire de 42 francs pour sept heures de travail effectif est le plus élevé de la corporation.
Notre syndicat est fermement résolu à lutter de toutes ses forces contre une organisation révolutionnaire qui a mobilisé 1,200 hommes dirigés par un état-major, avec ambulances automobiles et service médical. Nous ne pouvons tolérer plus longtemps l'emprise de Moscou sur nos chantiers. Nous voulons que tout Français ait le droit de travailler, quelles que soient ses opinions syndicales.
Nous ne souffrirons plus que des pères de famille soient chassés de nos chantiers parce qu'ils ne sont pas affiliés à la C. G. T. U.

M. Chiappe, préfet de police, qui recherche les instigateurs de la bagarre, a pris des mesures spéciales pour mettre un terme à ces intolérables intrusions. Désormais, les agents qui dans ces conflits n'intervenaient qu'avec la plus grande circonspection ont la consigne de répondre à leurs agresseurs avec énergie. Le préfet de police a fait savoir pour l'avenir, aux intéressés, que la protection des travailleurs et celle des agents sera assurée par la force s'il est besoin. Il espère que cet avertissement suffira à décourager les provocateurs.

AGRICULTURE

Pour les agriculteurs de l'Eure

M. Abel Lefèvre, sénateur et président du conseil général de l'Eure, ainsi que M. Chauvin, député, une délégation de personnalités agricoles du département se sont rendus au ministère de la guerre pour entretenir M. Painlevé de la situation créée dans l'Eure par les derniers orages et ont demandé que les appels de réservistes agriculteurs, qui doivent avoir lieu le 25 août, soient retardés de quelques semaines.
Ils ont demandé également que, dans la mesure où les nécessités du service le permettraient, la main-d'œuvre militaire fût mise à la disposition des agriculteurs.
Le ministre a promis d'examiner ces deux demandes avec la plus grande bienveillance.

FAITS-DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bulletin météorologique du 21 août 1927

I. — *Situation générale le 21 août à 7 heures*

Une zone dépressionnaire persiste sur le nord de l'Europe; on observe des minima de 992 mb sur le nord de la Scandinavie, et de 986 mb sur le nord-ouest de l'Irlande. La pression reste légèrement supérieure à 1,015 mb sur la moitié sud de l'Europe, sauf sur le sud de l'Italie (1,009 mb). A Paris 1,010 mb. Le courant de perturbations guidé par la zone dépressionnaire du nord de l'Europe continue à se déplacer de l'ouest à l'est.

II. — *Situation probable le 22 août à 7 heures*

Une baisse couvrira le nord de la Scandinavie —8 à —12 mb; elle s'étendra à la mer du Nord —6 mb, aux Pays-Bas, à la Rhénanie, et à l'est de la France —5 mb. Une faible hausse couvrira le sud de l'Italie +5 mb, s'étendant faiblement Italie, Adriatique et Balkans (+3 mb).

III. — *Le temps du 20 au 21 août*

Maxima du 20 août : +30° Perpignan, 29° Antibes, 26° Nîmes, 23° Clermont-Ferrand, Bordeaux, 22° Bayonne, Lyon, 18° Tours, Rennes, Dijon, Strasbourg, 17° Paris (Saint-Maur), Argentan, 16° Valenciennes, 15° Nancy.
Minima du 21 août : +16° Angers, Antibes, 15° Orléans, 14° Paris, Brest, Perpignan, Strasbourg, 13° Valenciennes, Cherbourg, 12° Cazaux, Nîmes, Dijon, Nancy, 11° Bordeaux, 9° la Courtine.
Vent sur les côtes le 21 août à 7 heures : Saint-Inglevert, sud-ouest 14 m.; le Havre, sud-ouest 14 m.; Ouessant, sud-ouest 6 m.; Rochefort, sud 2 m.; Bayonne, sud 4 m.; Marignane, calme; Toulon, calme.
Pluies des 24 heures le 21 août à 7 heures : traces, la Courtine, Tours, Orléans; 0 mm. 3, Strasbourg; 0 mm. 4, Angers, Nancy; 1 mm.; Mayence; 3 mm., Coblence; 4 mm., Mourmelon; 5 mm., Argentan; 6 mm., Trèves; 8 mm. Paris; 9 mm., Beauvais; 17 mm., le Havre; 19 mm., Abbeville, Valenciennes; 21 mm., Brest; 40 mm., Saint-Inglevert; 42 mm., Cherbourg; 70 mm., Ouessant.

IV. — *Prévisions pour la nuit du 21 au 22 août*

Région parisienne : temps couvert ou très nuageux. Pluies intermittentes, Température stationnaire. Minimum vers +14°.

V. — *Probabilités pour la journée du 22 août*

Région parisienne : vent de sud-ouest assez fort. Ciel couvert ou très nuageux. Pluies intermittentes. Température stationnaire.
France. — a) Vent : sud-ouest, assez fort sur la moitié nord; modéré sur la moitié sud.
b) Etat du ciel : moitié nord : ciel couvert ou très nuageux, pluies intermittentes, et régions sud-ouest : temps très nuageux; quelques averses. Régions sud et sud-est : nuageux avec éclaircies.
c) Température : sans grand changement.

L'interrogatoire du bandit Pollastro. — En présence de Mes Henry Torrès et Gérard Rosenthal, M. Audièvre, juge d'instruction, a procédé hier à l'interrogatoire du bandit italien Santo Pollastro.
Celui-ci a reconnu que l'arme qu'il portait sur lui le jour de son arrestation lui appartenait. Il a avoué s'être servi d'un passeport au nom de Giordano Bruno Radetich.
Le juge lui ayant donné connaissance d'un mandat d'arrêt du gouvernement italien le concernant, il a déclaré qu'il s'expliquerait devant les juges italiens.
Il a été inculpé de port d'arme prohibée, d'usage de faux passeport et de vol qualifié, commis, dans la nuit du 10 au 11 juillet, au préjudice d'une société de Pantin.
Avant de quitter le cabinet du juge, Pollastro s'est plaint amèrement de rester enchaîné, même la nuit.

Cambriolage à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. — Au cours de la nuit, des inconnus ont pénétré dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois en passant par l'échafaudage situé à l'intérieur de la cour ; ils ont réussi à forcer deux portes de l'église et ont pénétré dans la sacristie, où ils se sont emparés des clefs. Ils ont vidé des troncs de leur contenu. Le montant du vol est encore inconnu. Le commissaire de police du quartier procède à une enquête.

L'attentat contre le consul d'Italie à Nancy. — L'enquête se poursuit pour découvrir l'auteur de l'attentat dirigé jeudi soir contre le consul général d'Italie, le comte Vecchiotti. Une lettre anonyme reçue par celui-ci et transmise aussitôt à M. Robert, chef de la sûreté, a orienté les investigations dans la banlieue nancéienne, mais le plus grand secret est observé sur le résultat qu'elles ont donné.
Il semble établi que le criminel exerce la profession de carrier ou de mineur ; la préparation minutieuse de l'engin révèle une habileté et une expérience qu'on rencontre seulement chez les ouvriers habitués au maniement des pièces d'artifice. On croit savoir que le petit bouquet de roses et d'œillets qui dissimulait la combustion du cordeau Bickford, dont la bombe était munie, ne fut pas cueilli dans un jardin mais vendu dans un magasin de Nancy. Plusieurs individus suspects sont étroitement surveillés.

Escroqueries de 1,200,000 francs. — Le parquet de Nice a ouvert une instruction contre un ancien officier de marine, M. André Richer, chevalier de la Légion d'honneur. Il est, ainsi que sa femme, née Jeanne Bories, et leur fille, Suzanne, âgée de seize ans, inculpé d'escroqueries dont le total s'élève à plus de 1,200,000 francs.
Voici les noms des plaignants avec les sommes qui leur ont été escroquées : Madeleine Fèvre, en religion sœur Marie de l'Assomption, 35,000 fr. ; Amédée Blanc, pâtissier à Nice, 960,000 fr. ; Augustine Audibert, veuve Bressé, sage-femme à Nice, 189,000 fr., et Henri Gilliot, garçon de café, 30,000 francs.
A l'instigation de ses parents, la jeune Suzanne avait exprimé à sœur Marie de l'Assomption le désir d'entrer en religion ; elle avait ajouté qu elle était disposée, étant en instance de recueillir un héritage de 4 millions, à en consacrer une grande partie pour édifier un couvent sur un des terrains qu'elle possédait dans les environs de Nice. Cette offre fut agréée dans la communauté de sœur Marie. Puis, un jour, Mme Richer vint confier à sœur Marie de l'Assomption qu'elle avait un besoin urgent d'une somme pour régler une dette qu'elle ne voulait pas faire connaître à son mari et la bonne religieuse, confiante, lui remit pour 35,000 francs de titres qu'elle ne revit plus.
Aux autres plaignants, M. et Mme Richer avaient déclaré qu'ils gagnaient énormément d'argent en faisant des spéculations sur des terrains, et c'est pour les associer à ces affaires, qui devaient leur permettre de réaliser en peu de temps une véritable fortune, qu'ils s'étaient fait remettre les sommes dont nous avons donné le détail.
M. André Richer, interrogé, n'a pas nié avoir reçu ces sommes, mais il prétend qu'il les a placées dans des affaires qu'il ne veut pas indiquer pour ne pas mettre le fisc au courant de ses spéculations. Quant à Mme Richer et à sa fille, absentes de Nice, un mandat d'amener lancé contre elles n'a pu être encore exécuté.

Les incendies de forêts. — On a arrêté à Saint-Auban (Alpes-Maritimes) un berger nommé Paul Pacchiodi, qui est soupçonné d'avoir volontairement allumé des incendies de forêts dans la région. D'autre part, quelques brigades de gendarmerie ont signalé les allées et venues suspectes de plusieurs personnes qui, dans une auto de couleur bleue, étaient apparues sur les lieux sinistrés et que l'on suppose être des incendiaires. A la suite de tous ces rapports, le procureur de la République de Nice a ordonné l'ouverture d'une instruction contre inconnu.
— D'autre part, un incendiaire volontaire a été surpris à Fréjus par le directeur des mines de Boson, mais, se voyant poursuivi, il a réussi à disparaître en tirant derrière lui des coups de revolver.

Voleurs de bicyclette. — La police de Perpignan (Pyrénées-Orientales) vient de mettre la main sur une bande qui organisait sur une vaste échelle le vol de bicyclettes. Le nommé Edouard Vidal, né à Barcelone, y possédant un domicile et habitant également Perpignan, est à la tête d'une nombreuse famille. Ses enfants, filles et garçons, âgés de 9 à 15 ans, étaient chargés de s'emparer des machines déposées dans quelque coin par leur propriétaire occupé ailleurs ou attablé à la terrasse de quelque café. Vidal se déclarait représentant d'une maison de Paris, mais, en fait, il s'était spécialisé dans ce genre de vol. Les cycles étaient expédiés à Barcelone par chemin de fer ou dans le panier d'un sidecar. Le père rentrait tous les samedis d'Espagne et repartait le lundi avec le butin de la semaine.

Les accidents de la circulation. — Près de Versailles (Seine-et-Oise), le charretier Ange Clément, occupé à la ferme de Villacoublay, a été écrasé par une des roues de son véhicule. La mort a été instantanée.
— Le conducteur d'un taxi chargé de cinq personnes et descendant à vive allure la rue de la République à Rouen (Seine-Inférieure), voulut éviter deux enfants, Simone Villatte, 13 ans, et Maurice Villate, 5 ans. Le taxi fit un tête-à-queue; la fillette fut blessée gravement et le petit Maurice fut tué sur le coup.
— Au Havre (Seine-Inférieure), une collision s'est produite au croisement des rues Anatole-France et Jean-Baptiste Eyries entre deux automobiles conduites l'une par M. Albert Lebigre, entrepreneur, adjoint au maire d'Octeville-sur-Mer, et l'autre par Mme Albertine Mallet, manucure à bord du paquebot *Paris*. La voiture de Mme Mallet monta sur le trottoir et renversa Mlle Odette Letroux, demeurant 97, rue Tourneville, qui fut aussitôt transportée par Mme Mallet à l'hôpital Pasteur, où l'on constata une fracture du crâne. Les deux automobilistes ont été arrêtés.
— Une automobile conduite par M. Georges Pèlerin, industriel au Houlme (Seine-Inférieure), voulant éviter un cycliste, a renversé, à Limoges (Haute-Vienne), le jeune Robert Janissier, âgé de 14 ans, qui a succombé.

INFORMATIONS DIVERSES

Pour la Maison de la chimie

15e *liste de souscription.* — *Comité d'Espagne* : Junta de Relaciones culturales, 96,000 fr.; Sociedad de comparas y Fletamentos, 5,000 fr.; Sociedad Hullera nacional, 5,000 fr.; souscriptions diverses, 17,375 fr. — *Comité du Pas-de-Calais* : Mines de Béthune, 22,140 fr.; Mines de Bruay, 33,400 fr.; Mines de Carvin, 3,040 fr.; Mines de la Clarence, 2,170 fr.; Mines de Courrières, 40,585 fr.; Mines de Dourges, 17,380 fr.; Mines de Gouy-Servins, 520 fr.; Mines de Lens, 31,215 fr.; Mines de Liévin, 14,100 fr.; Mines d'Ostricourt, 13,615 fr.; Mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, 28,095 fr. — *Comité du 5e arrondissement* : Etablissements Fournier frères, 10,000 fr.; Etablissements Monteux, 10,000 fr.— Total de la 15e liste, 349,635 fr.; report antérieur, 8,118,000 fr.; total général, 8 millions 467,635 francs.

Le concours Lépine

Le 25e concours Lépine, organisé par l'Association des petits fabricants et inventeurs, sera inauguré vendredi 26 du courant, à 14 heures 30, sous les auspices du ministre du commerce. Il durera un mois. Tous les inventeurs français peuvent y présenter gratuitement leurs modèles ou inventions; la réception des objets destinés au concours aura lieu dès demain, au Parc des expositions, à la porte de Versailles. Les inscriptions sont reçues sur place. Un grand nombre d'inventeurs participeront à cette manifestation, dont le succès sera encore plus grand que les années précédentes.

Nécrologie

— Nous apprenons avec regret la mort de *M. Paul Breittmayer*, ingénieur, décédé à Paris, à l'âge de 64 ans, après une longue et cruelle maladie.
M. Paul Breittmayer fut une figure marquante de la société parisienne et en particulier du monde des escrimeurs. Pendant la guerre, bien que dégagé de toute obligation militaire, il fit toute la campagne et reçut la Croix de guerre.
M. Paul Breittmayer était le frère et le beau-frère de Mme et de M. Georges Müntz, l'oncle de M. Jacques Müntz, ingénieur en chef adjoint de la Compagnie internationale des wagons-lits.
Les obsèques doivent avoir lieu, selon la volonté du défunt, dans la plus stricte intimité familiale; il ne sera pas envoyé de faire-part.

— Une erreur matérielle nous a empêchés d'annoncer hier la mort, survenue à Limeuil (Dordogne), de *M. Jules Rateau*, notre correspondant en Grèce. M. Jules Rateau, qui était âgé de 66 ans, avait derrière lui une longue carrière de journaliste, et nos lecteurs connaissent la précision avec laquelle il les renseignait sur les événements de Grèce. Rentré récemment d'Athènes afin de prendre quelque repos, M. Jules Rateau a succombé aux suites d'une crise de diabète. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

— Nous avons annoncé la mort subite du docteur *Antoine Florand*, médecin des hôpitaux, commandeur de la Légion d'honneur. L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Bucy-le-Long (Aisne).
De la part de Mme Antoine Florand, de M. et Mme Pierre Florand, du docteur et Mme Jacques Florand, du docteur et Mme Henri Flurin, de M. et Mme Jean Florand, de Mlle Marcelle Florand et de ses petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On annonce la mort du pasteur *Raoul Castelnau*, décédé à Montpellier, le 18 août 1927, à l'âge de 65 ans.

— Les obsèques de *M. Pierre Robellaz*, ingénieur des arts et manufactures, fils de M. et Mme Fernand Robellaz, seront célébrées le mercredi 24 août à Paris, à 10 h. 30, à l'église protestante de la rue Cortambert, 19. Cet avis tiendra lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de *Mme Paul Tonnel*, née Faivre, décédée en son domicile à Paris, square du Roule, 7. Ses obsèques auront lieu demain lundi 22 du courant, à 10 heures précises, en l'église Saint-Philippe du Roule, où l'on se réunira. Inhumation au Père-Lachaise. Le présent avis tient lieu d'invitation.

— On annonce de Marseille, la mort survenue à Bayonne à la suite d'une opération chirurgicale, de *Mme Jacques Chenorkian*, femme du directeur de la Banque franco-chinoise à Marseille.

Petites nouvelles

— « La Maison Basque », le plus joli hôtel de Biarritz (entièrement neuf). Sur la plage, place du Casino, avenue Edouard-VII.

ART ET CURIOSITÉ

L'art belge à Grenoble

M. Léon Perrier, ministre des colonies, et M. Mistral, député-maire de Grenoble, ont inauguré hier au musée de cette ville une exposition d'art belge.
On y admire notamment des toiles remarquables de James Ensor, Laermans, Jakob Smits et Rik Wouters, précurseurs de l'école belge actuelle, des œuvres de jeunes peintres et sculpteurs flamands et wallons, ainsi que la *Chute d'Icare*, le célèbre tableau de Pierre Breughel l'Ancien, prêté par le musée de Bruxelles à la demande expresse de la reine des Belges.
Dans son discours d'ouverture, le maire a insisté sur les relations d'amitié entre la France et la Belgique.
Puis, présenté par M. André Faroy, conservateur du musée, M. Louis Piérard, député, secrétaire de l'Association belge de propagande artistique à l'étranger, a dégagé les caractéristiques de l'art belge moderne et M. Van Vuyvelde, conservateur du musée de Bruxelles, a défini la place de Breughel dans l'évolution de la peinture flamande.

TRIBUNAUX

Condamnation d'un anarchiste. — La 10e chambre a condamné un anarchiste espagnol, Laorden Fornerio, à trois mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion. Fornerio avait dirigé à Bordeaux une feuille révolutionnaire intitulée le *Temps nouveau*. Il avait été retrouvé à l'hôpital Saint-Louis par les inspecteurs de la police judiciaire, qui faisaient une enquête au sujet d'un meurtre. Il se cachait sous le faux nom de Diaz.

REVUE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS
23, Rue Louis-le-Grand
PUBLIE CETTE SEMAINE :
La Stabilisation et la Bourse (l'exemple de l'Allemagne).
Taux de payement en francs des coupons à change (échéances juillet-août).
Etude complète sur les Forces motrices de la Vienne.
Prix de l'abonnement : 20 francs
3 mois à l'essai gratuit

Le Gérant : J. POIRIER.

IMPR. du Temps, J. REITER, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 22 AOUT 1927

L'ANNÉE CHORÉGRAPHIQUE

Autant et plus qu'un conteur ou un poète, le chroniqueur subit les exigences de la composition littéraire; trop souvent, le besoin de mettre de l'ordre dans sa prose lui force la main. Cette fallacieuse vertu l'incite aisément à conférer une unité toute factice à un ensemble de faits qui en est naturellement dépourvu. Le souci louable de bien écrire le pousse à feindre un équilibre là où tout est confusion et hasard. Il bâtit sur le sable, et se trouve ériger dans le vide l'échafaudage à claire-voie de son feuilleton. Sa mission est d'informer; il se laisse entraîner à conclure, et comble par maints subterfuges innocents les lacunes d'une trop mince étoffe. L'élégance de sa construction prime, dès lors, l'humble vérité et en escamote l'incohérence. Force nous est de nous méfier de pareilles embûches en abordant notre compte rendu annuel des spectacles de danse. D'ailleurs, l'exposé le mieux fait ne saurait donner le change sur un état de choses embrouillé à souhait. Il ne nous appartient que de grouper, tant bien que mal, les menus faits d'une saison pauvre en épisodes significatifs. Ces faits, terne grisaille, se dérobent aujourd'hui à toute interprétation leur donnant quelque ampleur. Il se peut qu'on puisse les insérer, par la suite, dans une évolution dont le sens nous échappe encore. Le tableau de la danse en 1927 paraît assez morne. Mais n'en fût-il pas de même, il y a juste un siècle, en cette année 1827, celle des débuts de Marie Taglioni? Tout attestait le déclin de la danse théâtrale, corps sans âme, au moment même où se préparait le plus prodigieux essor que le ballet ait jamais connu.

En attendant, nous renonçons à découvrir dans l'activité de l'Académie nationale de danse les effets d'un programme défini ou ceux d'une doctrine appelant la discussion. Créations et reprises s'échelonnent d'une façon fortuite, sans continuité apparente. Le départ de M. Léo Staats, chorégraphe responsable, aggrava l'incertitude d'une troupe privée de direction. La rentrée à l'Opéra de M. Nicola Guerra, nommé à sa place, et qui régla naguère *Castor et Pollux* dans un style remarquable, n'a pas encore produit d'influence appréciable sur la tenue du corps de ballet, décimé par de regrettables départs. Ce vétéran voudra-t-il et saura-t-il redresser une tradition qui s'en va à vau-l'eau? Se laissera-t-il flotter lui-même à la dérive? Un répertoire semblait être en train de se constituer; or, nous n'avons plus revu ni *Sylvia*, ni *Giselle*. Et nous ne saurions dire où en est, au juste, l'enseignement officiel de la danse, puisque le concours annuel de classement se trouve indéfiniment ajourné, ce qui accentue l'impression du provisoire et du précaire dans l'administration de la troupe de danse.

De même, nulle vue d'ensemble ne saurait avoir déterminé le choix des œuvres représentées. Des rengaines les plus désuètes, on passe aux expériences les plus hasardées. La *Prêtresse de Korydwen*, action légendaire qu'accompagne une partition de M. Ladmirault, réédite, sous sa forme celtique, le thème sempiternel de la vestale amoureuse dont les adaptations au théâtre ne se comptent plus. M. Juhellé avait conçu un livret d'opéra; on en fit un scénario de ballet. Le musicien, tout à la contemplation de la nature armoricaine, avait composé un poème symphonique; on greffa sur cette idylle marine et champêtre un mimodrame véhément et martial. Ce qui fut *table* devint *cuvette*, mais, certes, pas *dieu !* Un exemple si prodigieux de la confusion des genres ne pouvait aboutir qu'à un résultat inane. L'action est trop exactement située, la couleur historique et locale trop largement étalée pour que le chorégraphe pût user sans scrupules du langage conventionnel de la danse d'école; le parti pris même d'un jeu muet et rythmé est, d'autre part, incompatible avec une reconstitution plus véridique. Le sujet, imaginé en dehors de la logique saltatoire, est vicié à la base; de plus, il impose à une troupe que personne n'a initiée à la mime l'expression pathétique des passions primitives. L'échec eût été complet; mais certain duo grotesque et magique, dansé par la druidesse (Mlle Camille Bos) et le nain (M. Thariat), la belle et la bête, contraste à la façon de Hugo, vint prêter quelque éclat à cette création sans lendemain.

Avec *Impressions de music-hall*, nous nous trouvons aux antipodes de ce romantisme décrépit : c'est le pittoresque particulier de l'existence moderne, son étrangeté — pour introduire une notion chère à M. André Gide, — que vise cet opuscule divertissant, mais restant indécis entre la parodie et le pastiche, la stylisation et l'imitation. Tandis que M. Gabriel Pierné imprime à l'orchestre la trépidation fantasque et les sonorités surprenantes du jazz, des « numéros » se succèdent qui évoquent la féerie burlesque du music-hall, ses emplois et ses masques principaux. Cette audace est anodine en soi, puisqu'elle reprend, quelque sept ans plus tard, ce qu'avaient véritablement osé Cocteau et Satie, dans *Parade*, avec infiniment plus de mordant dans la transposition. Sur la scène de l'Opéra, ce *sketch* n'est pas loin de prendre la portée d'un geste symbolique : joyeuse abdication du ballet occidental en faveur du *step* « négroïde », mainmise du « tréteau » sur le « plateau ». Chose curieuse : ne déroge pas qui veut! Les jeunes quadrilles délicieusement travesties en « girls » faillirent échouer en se pliant au mouvement scandé, strictement simultané, où excellent les choristes anglo-saxonnes. Le fait est que rien dans l'acquis si précieux de la danseuse d'école ne la prédispose à cette discipline, très différente de la sienne, dont dépend la virtuosité rythmique et mécanique de la « girl ». Toutefois, leurs qualités de verve et de fantaisie permirent à deux jeunes sujets, Mlles Cérès et Binois, de rendre plausible une entrée de *sisters*, tandis que Mlle Zambelli, *prima ballerina assoluta*, prêtait à cette boutade chorégraphique l'appui inattendu de son prestige. Enfin, M. Albert Aveline montrait dans son intermède « à la manière de » Little Tich une incontestable *vis comica* et un entrain plein de tact. Et cependant l'humour chorégraphique est chose aussi rare que l'humour musical!

C'est encore ce même danseur, peu apte, malgré un honorable labeur, aux grands élans et aux suprêmes attitudes de la danse noble, mais excellent dans le genre dit de « demi-caractère », qui mène le jeu dans *le Diable dans le beffroi*, ballet composé par M. Engelbrecht sur un sujet tiré d'Edgar Poe, et qui avait déjà séduit Debussy. Aucun thème n'est, en soi, plus chorégraphique que celui du ménétrier démoniaque qui entraîne ses victimes dans une ronde infernale.

L'action du *Diable dans le beffroi* se passe dans une Hollande d'opéra-comique, où tout est dignité bouffonne, cérémonieuse lenteur, régularité somnolente. Interpréter l'immobilité par le mouvement, faire danser des fumeurs de pipe, voilà bien une gageure; aussi M. Guerra, le maître de ballet, ne réussit-il que médiocrement à animer cette entrée en matière traînée en longueur. C'est Mlle Bos qui, coiffée du bonnet pointu des Zélandaises, arborant une robe tuyautée à tournure, est la Belle de ce bois dormant; ce costume encombrant rend presque fastidieux son pas de deux avec M. Ricaux, dont les basques battent les talons. Pour faire vibrer le dialogue amoureux et chanter les grandes lignes du corps, transfiguré par l'initiation classique, tourné physiquement et moralement en dehors, il eût fallu délivrer le couple de ces entraves sournoises. Le « tutu » conventionnel de l'étoile n'est pas une vaine chinoiserie vestimentaire, mais une condition de son rayonnement corporel et spirituel.

C'est cette idylle ponctuée de bâillements que vient interrompre le *presto* turbulent du « petit homme en noir » ; il fait piétiner et tournoyer syndics et commères. Voilà donc une œuvre sans grand éclat dans l'invention, plus délicate que vigoureuse. Elle amuse passablement, mais ne gagne pas à être revue. Quant au procédé qui consiste à introduire, par anticipation, le jazz dans le finale diabolique du ballet, la surprise qu'il produit est considérablement émoussée par l'usage. N'avons-nous pas vu, dans *Salade*, de M. Darius Milhaud, les masques et bergamasques de la comédie italienne s'alanguir sur un mouvement de tango? Quoi qu'il en soit, aucun des trois ouvrages par nous analysés ne marque une étape perceptible dans le « devenir » du ballet de l'Opéra. Ils restent en marge des grandes formes et des problèmes essentiels de l'expression chorégraphique.

L'ordre des reprises qui alimentent le programme manifeste le même caractère accidentel. Nous avons revu la *Maladetta*, dont la chorégraphie, remontant, pour le fonds principal, aux temps de feu Hansen, et conçue dans le style rectiligne et symétrique des vieux maîtres, a certaines pages d'une rare ampleur, telle la fameuse descente sur les pointes de la magicienne (Zambelli) le long de la diagonale que forme le corps de ballet rangé et agenouillé. Rien de plus simple ni de plus saisissant que cette géométrie en action, à laquelle un sourire de triomphe, un « épaulement » faisant obliquer le torse, enlèvent ce qu'il pourrait y avoir d'inhumain dans l'écriture rigide et abstraite des pas. Et nous avons revu dans la lumière phosphorescente du finale Mlle Schwarz, la « fille de marbre », dans ce menuet du fantôme qui reste, avec l'Hélène de *Faust*, son titre le plus distingué à sa réputation de danseuse noble.

Le tableau de la troupe se trouve désormais modifié par certaines nominations toutes récentes et dont le bien fondé est évident. Mlle Lorcia est promue première danseuse. M. Peretti premier danseur. Mlle Lorcia recueillit enfin le prix de son éclatant succès dans *les Deux pigeons* et dans *la Nuit ensorcelée*. Malgré une certaine brutalité et incohérence de ses impétueuses entrées, rançon d'un tempérament prime-sautier, c'est là une *nature* dont on n'a que trop longtemps retardé l'éclosion. M. Peretti fait valoir, dans son ample et léger essor, des lignes élégantes jusqu'à la préciosité et que la plupart de nos sujets féminins pourraient lui envier. Or, ces distinctions méritées ont ouvert une brèche dans les rangs des sujets, classe entièrement désagrégée et compromise par quelques débuts intempestifs. Quant au corps de ballet masculin, affaibli par plusieurs défections, il compte à peine trois ou quatre sujets valides. Sa carence s'est manifestée dans la reprise, si imprudemment improvisée, de *Daphnis et Chloé* au festival de Francfort; nous y avons vu sombrer sans recours la turbulente pyrrhique des pirates. S'attacher des danseurs, ce nous semble la tâche la plus urgente de ceux qui veillent au salut du ballet de l'Opéra.

Si nous voulions nous obstiner, cela dit, à préciser la situation faite à la danse à l'Académie nationale, nous ne découvririons qu'incertitude et hésitation. Les velléités de réforme sont suivies par des rechutes dans la routine coutumière. C'est en traînard timoré qu'on suit l'avant-garde, tout en consentant à l'abandon graduel des grandes traditions qui illustrèrent jadis la danse française. Deux dangers ménacent le ballet: l'*académisme* qui vide les formes scolaires de tout contenu idéal et humain en les ravalant jusqu'à une insipide gymnastique; l'*opportunisme* en matière d'art qui se plie sans discernement à la mode du jour. Certes, la puissance d'inertie d'une si formidable machine comme l'est l'Opéra, roulant dans de profondes ornières, pèse sur la volonté de ses dirigeants. Mais pour faire prospérer le ballet français, insigne patrimoine, une chose leur manque surtout: c'est de se pénétrer de la valeur du dépôt qui leur a été confié.

Les *Ballets russes*, qui viennent de fêter leur vingtième saison parisienne, ont passé à l'état d'institution. Condamnés à innover et à étonner sans relâche, ils ne cessent de mettre à jour leur programme et leur esthétique en puisant à même l'actualité. Ils misent sur l'imprévu et le paradoxe; la continuité de leur action se poursuit à travers d'innombrables métamorphoses. Cette compagnie reste largement tributaire de la danse d'école; mais elle ne s'en sert que comme d'un incomparable entraînement; à la scène, tout disparaît sous les déformations les plus saugrenues, voire les plus haineuses. Les mises en scène récentes des *Ballets russes* au théâtre Sarah-Bernhardt renoncent au souci même de l'unité; elles se contentent du cumul d'éléments disparates, arbitrairement juxtaposés. Scénario, partition, décor, chorégraphie ne se rattachent les uns aux autres, dans un ouvrage comme *la Chatte*, que par leur simultanéité. La fable de la chatte métamorphosée en femme sert de prétexte aux évolutions athlétiques d'une équipe de beaux gars parmi des accessoires affectant des formes géométriques et exécutés en une matière translucide, le tout sur une alerte et limpide musique qui renie Stravinsky pour revenir à Lecocq. On juge si le gracieux sujet emprunté à Esope et ranimé jadis par Fanny Elssler trouvait son compte dans cet imbroglio. La protagoniste (cette prestigieuse Spessivtzeva, « roseau dansant » que l'Opéra avait laissée partir, mais qu'il a su reprendre) étant souffrante, elle fut remplacée au pied levé, sans qu'il y parût.

Une cohésion plus grande règne dans *le Triomphe de Neptune*, inspiré à lord Berners par un engouement rétrospectif pour cette pantomime anglaise de l'époque victorienne qui enchanta Baudelaire et dont Champfleury commenta les procédés. Ce genre truculent et sentimental réunit les lazzi de la parade foraine aux enchantements de la féerie populaire; le ballet romantique en son envol éthéré s'y mêle à la gigue du marin et au *horn-pipe* du montagnard écossais; Punch coudoie Taglioni.

Le chorégraphe, M. Balanchine, se tira à son avantage de tout ce qui tient du folklore dans le scénario : la lourde liesse britannique, l'humour débonnaire, la batterie des talons ferrés. Il manqua la stylisation ironique et attendrie du ballet blanc de 1830 qu'il lui fallut régler sur une musique mièvre et pâteuse qui s'essouffle à vouloir rejoindre Tschaïkowsky. Pour parodier pertinemment un ballet classique, il eût fallu savoir en régler un pour de bon; l'ironie suppose une supériorité. Le jeune artiste n'a ni la culture, ni l'expérience, ni l'imagination qui lui permettraient d'aborder la haute composition chorégraphique.

Une troisième création qui a pour sous-titre une date, *1920*, et qui est réglée sur une musique de Prokofief débordante d'énergie concentrée, est tout bonnement une apothéose mi-burlesque mi-pathétique des Soviets. On sait combien toute allusion à ce régime sanglant chatouille certain snobisme. En même temps la mise en scène sacrifie au *constructivisme*, tendance hier encore victorieuse en Russie rouge, en échafaudant sur le plateau un grand praticable en bois blanc ; ce dispositif permet aux danseurs de se grouper sur deux niveaux superposés. Le *Pas d'acier* débute par une espèce de revue de fin d'année; les tableaux de mœurs se succèdent, imaginés avec la plus révoltante muflerie (telle la scène de l'ouvrière traquée par plusieurs soupirants); heureusement ces jeux de mains, qui sont aussi des jeux de vilains, restent plutôt obscurs pour le spectateur, interprétés, comme ils le sont, par le piétinement mécanique et la grimaçante gesticulation que M. Léonide Massine impose à ses poupées humaines. Cependant, dans la seconde partie de la pièce, le ton se hausse singulièrement. Les gestes puissants du travail, le fonctionnement des pilons et des roues sont interprétés par des groupes de danseurs, comme incorporés à la vie prodigieuse de l'usine, exaltés et, à la fois, anéantis par le culte de la nouvelle idole : la machine Massine stimule ces « robots » pantelants avec une insistance farouche. Pour notre compte, nous trouvons détestable tout symbolisme qui tend à diminuer l'homme.

Les cadres de la troupe sont de plus en plus réduits. C'est sur Serge Lifar, dont la splendide nudité de vainqueur olympique est menacée par l'hypertrophie du muscle, et sur la suave Mlle Danilova, sujet éminemment gracieux, mais techniquement assez fragile encore, que repose le poids d'un lourd programme, écrasant, parfois, pour leurs talents précoces, mais incomplets.

Depuis la dissolution des *Ballets suédois*, aucune troupe étrangère ne conteste aux Russes une vogue diminuée, mais constante. Cependant, le festival international organisé par M. Firmin Gémier nous a offert une très rapide entrevision de ce ballet royal de Copenhague qui a su conserver intact l'enseignement de Bournonville, maître français qui fut le Petipa de la danse danoise. La gracile et délicate silhouette de Mme Ulla Poulsen, qui supplée à la maîtrise des pointes et des pirouettes par sa poétique candeur, nous laissa un souvenir adorable.

Mais est-ce encore sur les plateaux des théâtres lyriques que se jouent les destinées de la danse moderne ? Ne conviendrait-il pas de chercher au music-hall d'attractions ou dans les revues à grand spectacle certaines indications révélatrices ? Il nous faut, pour le moment, renoncer à l'examen d'une question qui sortirait du cadre de la présente étude.

ANDRÉ LEVINSON.